

## Exemples de remboursement pour l'année 2021

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif règlementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Reste à charge	Commentaires
<b>HOSPITALISATION</b>				
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	0,00 €	Prise en charge intégrale par la mutuelle
Honoraire du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (DPTM) opération cataracte	355,00 €	247,70 €	45,30 €	La mutuelle ne prend pas en charge les dépassements d'honoraires
Honoraire du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (hors DPTM) opération cataracte	431,00 €	247,70 €	121,38 €	La mutuelle ne prend pas en charge les dépassements d'honoraires
<b>SOINS COURANTS</b>				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraire	25,00 €	17,50 €	0,00 €	
Consultation d'un gynécologue sans dépassement d'honoraires	30,00 €	21,00 €	0,00 €	
Consultation d'un gynécologue avec dépassement d'honoraires maîtrisés (DPTAM)	44,00 €	21,00 €	14,00 €	La mutuelle ne prend pas en charge les dépassements d'honoraires
Consultation d'un gynécologue avec dépassement d'honoraires libres (hors DPTAM)	56,00 €	21,00 €	26,00 €	La mutuelle ne prend pas en charge les dépassements d'honoraires
<b>DENTAIRE</b>				
Détartrage	28,92 €	20,24 €	0,00 €	
Couronnes céramo-metallique sur incisives, canines et 1eres pré-molaires (100 % santé)	500,00 €	75,25 €	0,00 €	Prothèses 100 % santé
Couronnes céramo-metallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	114,07 €	
<b>AIDE AUDITIVE</b>				
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950,00 €	240,00 €	0,00 €	Prothèses 100 % santé
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	240,00 €	176,00 €	
<b>OPTIQUE</b>				
Équipement optique monture + 2 verres simples classe A	125,00 €	22,50 €	0,00 €	Lunettes "100 % santé"
Équipement optique monture + 2 verres simples classe B	345,00 €	0,09 €	0,00 €	Moyenne nationale (hors prix négociés Kalivia)